

L'ÉTAT DE DROIT ET LA TRANSFORMATION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AU SAHEL: RÉPONDRE AU NEXUS CONFLIT-CLIMAT-SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

16 septembre 2021

Le changement climatique, la violence et les crises économiques, exacerbés par le COVID-19, entraînent une augmentation des niveaux d'insécurité alimentaire et de malnutrition dans la région du Sahel, en particulier dans les zones touchées par les conflits. On estime que près de 25 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë et ont besoin d'assistance et de protection (5 millions de personnes de plus qu'en 2020, selon l'OCHA).¹

Dans les pays du Sahel, le succès des stratégies et des actions visant à transformer les systèmes alimentaires dépend de leur capacité à faire face à un contexte politique, socio-économique et environnemental fragile. Des processus décisionnels inclusifs et participatifs, des cadres politiques et juridiques solides et cohérents, des institutions responsables, non discriminatoires et efficaces, l'accès à la justice et l'autonomisation juridique sont autant d'éléments fondateurs de l'état de droit. Ils sont tout autant nécessaires à la transformation des systèmes alimentaires en vue de la réalisation de l'Agenda 2030.

Fondée sur l'idée que l'absence de réponse à la criminalité et aux conflits - tels que le banditisme, le vol de bétail, les attaques sur les routes et les marchés, ainsi que les détentions illégales et autres injustices - contribue à la détérioration de la légitimité de l'État, l'intervention de l'IDLO au Sahel vise à renforcer l'état de droit et le règlement pacifique des différends. Dans un objectif de promouvoir les droits des justiciables et l'accès à la justice, l'IDLO soutient les cadres de concertation réunissant les acteurs judiciaires au niveau local afin d'améliorer l'efficacité, la qualité, et la rapidité de la justice pénale.

Cette approche innovante a contribué à :

- Renforcer la cohésion sociale et la confiance des populations par une meilleure collaboration entre les institutions judiciaires, les autorités traditionnelles et la société civile pour un développement local inclusif, pacifique et durable ;
- Améliorer la qualité de la justice afin qu'elle soit accessible aux citoyens, centrée sur les personnes et respectueuse des droits de l'homme, et ;
- Promouvoir des institutions efficaces et transparentes qui répondent aux besoins spécifiques de chaque contexte local.

LA CONCERTATION

Conformément aux sept principes d'engagement du Sommet sur les Systèmes Alimentaires², reconnaissant la complexité des systèmes alimentaires et le fait qu'une action urgente est nécessaire, l'IDLO organise un concertation indépendante pour discuter de la manière dont les plateformes holistiques, participatives et inclusives, telles que les cadres de concertation, peuvent renforcer la

¹ Global Network Against Food Crises, 2021. Global Report on Food Crises.

² <https://www.un.org/en/food-systems-summit/vision-principles>

gouvernance des systèmes alimentaires. Cette concertation permettra d'explorer comment la justice, l'égalité, la transparence, la confiance et la sécurité peuvent conduire à une transformation durable et pacifique des systèmes alimentaires et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition au Sahel.

La concertation « **L'état de droit et la transformation des systèmes alimentaires au Sahel : répondre au nexus conflit-climat-sécurité alimentaire** » examinera comment les lacunes actuelles de l'État de droit et de la gouvernance au Sahel nuisent aux efforts visant à améliorer la nutrition et alimentent les causes profondes de l'insécurité alimentaire, à la lumière des contraintes les plus pressantes dans la région : le changement climatique, l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles, et les conflits. Il s'agit, par exemple, du succès limité des institutions étatiques et traditionnelles à garantir l'égalité d'accès à la terre et aux autres ressources naturelles et à fournir des voies de résolution aux conflits efficaces et accessibles, avant que les tensions ne dégèrent en conflits violents.

Trois groupes de discussions permettront d'explorer les principaux défis et de trouver des solutions:

- Droits à la terre, conflits et insécurité alimentaire au Sahel ;
- L'accès à la justice et le droit à une alimentation adéquate ;
- Impacts du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la malnutrition : une perspective de justice climatique.

L'IDLO organise une concertation indépendante diversifiée, multipartite et inclusive, réunissant un large éventail d'acteurs opérant dans la région à plusieurs niveaux, notamment la société civile, les femmes et les jeunes, les autorités étatiques et traditionnelles, le monde universitaire, les organisations multilatérales, à travers différents secteurs, tels que l'agriculture, la santé, la sécurité, le changement climatique, la gestion des ressources naturelles.

OBJECTIFS

La concertation vise à :

- Identifier les initiatives en cours en matière d'état de droit pour faire face aux principaux défis affectant les systèmes et la sécurité alimentaires au Sahel, principalement la dégradation des terres et des sols, la faible productivité agricole, les prix élevés, les faibles opportunités d'emploi, le banditisme, le vol de bétail, les attaques sur les routes et les marchés, ainsi que les détentions illégales et autres injustices commises par les agents de l'État.
- Mettre en évidence les domaines prioritaires, les actions concrètes et les alliances pour les acteurs de terrain et les parties prenantes de la région afin de promouvoir et de renforcer une gouvernance des systèmes alimentaires fondée sur l'état de droit.
- Explorer comment les cadres de concertation de la justice pénale peuvent être utilisés comme une plate-forme pour améliorer la cohérence entre les politiques, les lois et les règlements liés aux systèmes alimentaires et pour renforcer les capacités institutionnelles pour une mise en œuvre efficace, responsable, transparente et juste.

L'accent sera mis sur les efforts visant les réformes politiques et juridiques, le développement des capacités institutionnelles, la prise de décision inclusive et l'autonomisation des communautés.

PANÉLISTES

- **Mme Bouaré Bintou Founé Samaké**, Directrice Exécutive, WILDAF Mali & Ancienne Ministre de la Promotion de la femme, de l'enfant et de la famille.
- **Mme Diallo Tata Toure**, Présidente, Conseil Régional de la Société Civile de la Région de Mopti.
- **Dr Sekeyoba Léopold Nanema**, Secrétaire Exécutif, Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) - Ministère de l'Agriculture du Burkina Faso.
- **M. Aboubacar Tidjani Alou**, Secrétaire Permanent, Collectif des Associations pour la Promotion de l'Élevage au Niger.
- **M. Saidou Oua**, Ancien Ministre de l'Agriculture, Niger.

Alternatives:

- **M. Mohamed Maouloud Najm**, Directeur, Administration de la Justice et du Sceau.
- **Mme. Valérie Edwige Kaboré**, Commissaire, Commission Nationale pour les Droits Humains (CNDH) - Burkina Faso.

Curateur : M. Ousmane Seye, Chargé de Programme régional Sahel, IDLO